

Séance du 24 mars 2017

Château de Ségure  
65240 ARREAU

N° 49-2017

Référence écriture délib :  
PC/MS/JD

L'an deux mille dix-sept, le 24 mars, à 18H00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

**Présents votants (51)** : PUCEL Mathieu, TREY Jean-Claude, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, ROCHER Jacques, CARMOUSE Catherine, TOUCOUERE Dominique, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, GOMES DA SILVA Rose-Marie, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean Henri, NARS Aline, POME Maryse, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel, BLANCHARD Hervé, ROCA Jacques

**Présents non votants (4)** : SAJOUS Sébastien, PEFONTAN Marie-Madeleine, SERMET André, IGLESIAS Marie-Christine

**Titulaires absents (9)** : VIDAL Thierry, GISTAU Patrick, BRUN Jean, CANTONY Christophe, RICARD Louis, SOLANA Michel, LACAZE Noël, FOURCADE Dominique, FORTINE Didier

**Procurations (5)** : DELCASSO Maryse à BUERBA Jean-Pierre  
DESMARAIS Nadine à CARRERE Philippe  
DUBARRY Jean-Bertrand à MALERE Hélène  
VIDALON Patricia à DUBERNARD Alain  
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.  
Départ de Monsieur FORTINE Didier à 20h55. Il ne prend plus part aux votes.

**OBJET** : Structure  
Initiative Pyrénées

Monsieur le Président explique aux membres du Conseil communautaire, l'impact de la loi NOTRe par le transfert de la compétence économique à la Région, au niveau départemental.

En effet, le CDDE, émanation du conseil général devait disparaître ou s'adapter. Estimant que le soutien aux entrepreneurs est nécessaire au développement du territoire, les élus départementaux ont mis en place une nouvelle organisation.

Le CDDE est désormais scindé en deux, pour partie et par modification de ses statuts il devient Initiative Pyrénées, et une autre partie est transférée à l'agence régionale Madeeli désormais en charge du développement économique.

Madame Chantal Robin-Rodrigo, Présidente du CDDE, souhaite l'adhésion à Initiative Pyrénées, de tous les EPCI départementaux, afin d'accompagner toutes les entreprises du territoire et ce, au sein du collège Collectivités conformément aux statuts (AGO suivie d'une AGE le 6 avril prochain).

Ce partenariat pourrait se concrétiser par l'adhésion des EPCI à Initiative Pyrénées, la cotisation serait basée sur le nombre d'habitants à hauteur de 0,10€.

La représentativité serait de 3 représentants d'EPCI au Conseil d'administration, dont 1 pour l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, 1 pour EPCI rural, 1 pour EPCI montagne.

Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Aure Louron à la structure Initiative Pyrénées, et autorise le Président à effectuer les démarches nécessaires.

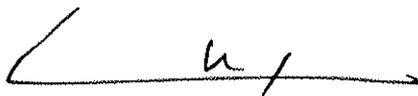
**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus**

**Au registre sont les signatures**

**Pour extrait certifié conforme**

Fait à Arreau, le 27 mars 2017

**Le Président,  
Philippe CARRERE**



COMMUNAUTE DE COMMUNE  
AURE LOURON  
CHATEAU SEGURE  
65240 - ARREAU

